



## MAIRIE de SAINT-HILAIRE-LES-PLACES

5 rue des Places

87800 SAINT-HILAIRE-LES-PLACES

Téléphone 05 55 58 12 08

e-mail : mairie-saint.hilaire@wanadoo.fr

### CONSEIL MUNICIPAL du Lundi 6 Novembre 2023 à 19h00

#### PROCES VERBAL

L'an deux mille vingt-trois, le 6 novembre à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Hilaire-Les-Places, dûment convoqué le 31 octobre 2023, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Sylvie VALLADE, Maire.

PRESENTS : Mme Sylvie VALLADE, M. Jean-Bernard DOGNON, Mme Marie Line VALADE, M. François DAGIRAL, Mme Véronique JEAN, M. Jean-Marie BEYNET, Mme Marie-José HEGARAT, Mme Brigitte LALLET.

ABSENTS excusés : Mme Pauline BRUZAT, M. Gérard CHANDES (pouvoir à Marie Line VALADE), M. Vincent CALLANDREAU (pouvoir à Sylvie VALLADE), M. Roland GRANGER

ABSENTS : Mme Véronique BONNET, M. Paul DEBET

Secrétaire de séance : Mme Marie-José HEGARAT

#### APPROBATION PROCES-VERBAL

##### PV du 25 juillet 2023

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

#### I – AFFAIRES FINANCIERES

##### 1/ Hausse des cotisations du COS 87

Madame le Maire rend compte de la décision de l'assemblée générale du mois de juin du Centre de Gestion. Il a été convenu de modifier les cotisations ainsi :

- Part patronale : 0,85% de la masse salariale totale ; avec un minimum de 145€/agent et 72,50€ pour les mi-temps. Montant à appliquer sur le montant annuel déclaré à l'URSSAF année N-1 (régime général et particulier)
- Cotisations de retraités : 25€ (pas de part patronale)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve les montants des cotisations

##### 2/ Demande de subvention dans le cadre des amendes de police

Madame le Maire rappelle qu'une demande de subvention dans le cadre des amendes de police a été déposée à l'automne dernier concernant la sécurisation de la traverse du village de la Grénerie-Pommet pour un montant total de travaux de 48 000€.

Or il a été décidé de réaliser dans un premier temps une phase de test pour une durée minimale d'un an. L'opération ne concernerait donc que l'achat de panneaux nécessaires à la mise en place de ce dispositif.

Il convient donc de réévaluer la demande de subvention correspondant au montant réel des travaux mis en œuvre, soit 7800€.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité la nouvelle demande de subvention d'un montant de 3900€ sur les 7800€ de travaux prévus

### **3/ Rémunération des agents recenseurs**

Un des points soulevés par le juge qui a réalisé le contrôle de la gestion de la commune est la baisse de population imposée par l'INSEE depuis 2018 puisqu'ils appliquent le même taux de baisse que celui constaté entre 2013 et 2018.

C'est donc avec soulagement que nous allons procéder au recensement de la population du 18 janvier au 17 février 2024. Plusieurs réunions ont déjà eu lieu. Madame le Maire y a assisté en tant qu'élue et Martine en tant qu'agent coordonnateur.

Compte tenu du nombre de foyers à recenser, il faut 2 agents recenseurs. Les 2 derniers agents ne peuvent ou ne souhaitent pas reconduire l'expérience. Deux jeunes retraitées ont accepté cette mission, il s'agit d'Isabelle GUILLOT et Jacqueline DUSSOUS ;

Le conseil doit se prononcer quant au mode de rémunération des agents recenseurs

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Autorise Madame le Maire à recruter 2 agents recenseurs par voie contractuelle
- Décide de fixer la rémunération à l'indice majoré 361

### **4/ Décision modificative**

Comme chaque année, à l'approche de la fin de l'exercice, il convient d'ajuster les comptes. Chaque conseiller a reçu le détail de la DM. Il s'agit uniquement de virement entre comptes.

Lecture faite, le Conseil Municipal à l'unanimité adopte la décision modificative

### **5/ Grille tarifaire Camping 2024**

Il s'agit de préparer l'année 2024 au camping et aux gîtes même si il est plus que probable qu'il y aura de gros changements dans les mois à venir.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur la nouvelle grille tarifaire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité valide l'ensemble des tarifs

### **6/ Demande de subvention pour les Amis des Tuileries**

Madame le Maire rappelle que les demandes de subvention des associations communales avaient été examinées en juin et avaient reçu une réponse négative.

Comme certains le savent et peuvent le confirmer, la situation des Amis des Tuileries est précaire. Madame le Maire souhaite un réexamen de la demande concernant cette association.

Le Conseil Municipal demande un réexamen total. Les élus directement concernés par une association s'abstiennent, au cas par cas

Les subventions suivantes sont donc accordées :

Amis des Tuileries : 1000€. 8 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention

Amis des Fleurs : 300€. 8 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention

ACCA : 300€. 8 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention

Loisirs Animation Culture : 300€. 9 voix pour, 1 voix contre

Cyclistes des Places : 300€. 9 voix pour, 1 voix contre

Patrimoine et Culture : 300€. 9 voix pour, 1 voix contre

Club des Curieux : 300€. 5 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions

## **7/ Remboursement de frais des élus**

Madame le Maire rappelle qu'elle n'avait pas demandé de remboursement de frais depuis sa 1<sup>ère</sup> élection en 2014. Invitée l'an dernier à Paris par la Présidence de la République, elle avait

demandé la prise en charge de son déplacement. Or, aucune délibération n'ayant été prise en ce sens, le remboursement a été rejeté par la trésorerie.

Il convient donc de délibérer afin de permettre aux conseillers municipaux d'être remboursés de leurs frais de mission « exceptionnelle »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide :

- De procéder au remboursement de frais occasionnés par des missions exceptionnelles hors territoire communal sur présentation de justificatifs
- De limiter ces remboursements à 1000€ par an
- De provisionner le compte adéquat en conséquence

## **8/ Changement de nomenclature comptable**

Une évolution du plan comptable M14 enM57 concernant les collectivités doit intervenir au plus tard en 2025. Madame le Maire propose que le changement soit effectué dès 2024. Cela avait été repoussé l'an dernier en raison du changement de prestataire informatique. Les choses sont à peu près calées maintenant donc un nouveau changement est envisageable

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le changement de nomenclature budgétaire et comptable du budget principal et du budget lotissement Les Grands Clos, avec adoption du plan de compte développé sans présentation fonctionnelle

L'avis du comptable sera annexé à la délibération

# **II– AFFAIRES GENERALES**

## **1 / Evolution tarifaire des transports scolaires**

Madame le Maire présente au Conseil la revalorisation du barème des participations familiales au transport scolaire à compter de la rentrée 2023

Cette revalorisation a été décidée par le Conseil Régional lors de sa séance du 27 février et formalisé par l'avenant n°3 à la convention A01/A02 qui acte les évolutions et prolonge la convention d'une année jusqu'à la fin 2025/2026

Le Conseil Municipal doit se prononcer afin d'entériner cet avenant et valider sa mise en place

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la revalorisation tarifaire et autorise Madame le Maire à signer l'avenant à la convention

## **2/ Classe de découverte 2024**

Les maitresses de CE1/CE2 et CM1/CM2 ont fait part de leur projet de classe de découverte pour la fin de l'année scolaire ainsi que des actions de financement déjà prévues  
Le Conseil Municipal émet un accord de principe pour une participation financière.  
Cette question sera examinée à nouveau en début d'année

## **II – VIE DES COMMISSIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

### **1/ Commission de contrôle des listes électorales**

La commission doit se réunir à minima une fois par an. M Callandreau en tant qu'élu membre de cette commission doit la convoquer avant le 31/12

### **2/ Démission de M Sébastien BAYLET**

Madame le Maire informe le Conseil de la démission de Sébastien BAYLET suite à son déménagement hors de la commune.  
Le Conseil prend acte de cette démission

### **3/ Ligne de trésorerie**

La ligne de trésorerie décidée lors du précédent conseil n'a pas été utilisée en raison de versements des institutions état et département.  
La dette des administrés est toujours très importante. 104 000€ au dernier pointage

### **4/ Zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables**

La DDT informe les mairies que les communes sont invitées à définir des zones d'accélération des énergies renouvelables sur leur territoire, selon les dispositions de la loi dite APER  
Afin d'aider à identifier ces zones, la DDT nous a adressé une cartographie de quelques sites potentiels de production photovoltaïques.  
Des toitures ont été identifiées et des ombrières sont proposées sur les parkings du plan d'eau

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- décide de l'exclusion de l'éolien sur toute la commune
- refuse l'installation d'ombrières sur les parkings du plan d'eau
- inscrit les toits de l'atelier municipal et du préau de l'école comme zone potentielle de production photovoltaïque

### **5/ Changement du parc d'éclairage public avec le SEHV**

La parole est donnée à M Dognon. Différents points sont abordés, la discussion est reportée au prochain Conseil

### **6/ Proposition des associations pour l'utilisation de la salle en hiver**

Lors de la réunion avec les présidents d'associations, certains présidents ont suggéré de continuer à utiliser la salle en hiver en prenant en charge la consommation électrique au-delà des 100kwh  
On reviendrait à la situation d'avant 2019.  
Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité accepte cette proposition

## **7/ Chauffage local pétanque**

Une proposition est faite pour une prise en charge du chauffage du local par l'association des boulistes à raison de 250€ par l'association et 5 € par licencié.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité accepte cette proposition

## **8/ Colis et repas des aînés**

Madame le Maire pose la question du déroulé des opérations concernant les colis et repas des aînés. Il est proposé d'organiser le repas un jeudi de la fin juin. Les colis seraient distribués le même jour

## **9/ Questions diverses**

### *Accueil d'un technicien du cadastre*

Nous aurions plus de 110 bâtiments construits sans permis de construire. Contrôle fait par le service sur les vues satellite. Cela devrait augmenter la base d'imposition de la Taxe Foncière Bâtie

### *État des lieux de sortie de Mlle UNIA*

Point à faire avec la trésorerie. L'agence immobilière va prendre la gestion du logement. La jeune femme dont l'incendie a détruit son logement l'a visité. Nous avons des travaux à faire

*15 août*

Organisé par l'association « LAC Plaisance ». Les choses se sont bien passées

### *Audit Pavillon Bleu*

Des observations ont été faites mais on nous demande de nous rapprocher du PNR pour nos actions ayant trait à l'environnement

### *Voyage pour les 35 ans du jumelage*

Madame le Maire : Au total 77 personnes ont fait le déplacement. J'aurais aimé que Roland nous donne ses impressions puisqu'il était présent. Un premier car est parti le jeudi matin. Nous avons visité Strasbourg et nous avons fait étape dans une auberge près de Baden-Baden. Très bonne adresse. Le deuxième car est parti le jeudi soir. Nous avons continué le vendredi matin et retrouvé le second car afin d'arriver ensemble à Guttenstetten. Tout le monde est hébergé chez l'habitant. Les cyclistes sont arrivés dans l'après-midi. Accueil très chaleureux comme d'habitude. Le vendredi après midi visite de la salle d'expo de Mainl, visite des locaux du SV Guttenstetten, visite du village du moyen âge avec tirs de canons pour ouvrir les festivités, cochon de lait à la broche.

Samedi : tour de la commune en tracteurs de village en village- accueil exceptionnel à la brasserie HOFMANN qui a fait un brassin particulier pour les 35ans du jumelage puis soirée années 80.

Dimanche : messe, visite du cimetière, repas à l'espace Kolb, visite historique de Guttenstetten avec commentaires en français sur toutes les maisons anciennes et cérémonie officielle. Alex en maître de cérémonie m'avait demandé de retracer l'histoire du jumelage ; j'ai prononcé mon discours en allemand. On nous a remis le cadeau des 35 ans : le banc qui a été installé sur la place. Je crois que tous les participants sont satisfaits. Un groupe viendra l'été prochain et il faut d'ores et déjà penser à l'hébergement d'une soixantaine de personnes.

Le bilan financier, compte tenu de l'aide du Fonds citoyen Franco-allemand nous laisse un reste à charge sur l'ensemble des actions de 1659€

### *Réunion des présidents d'association*

### *Incendie de maison avenue des Roses le 5 août*

Maison à refaire. La locataire est logée dans un gîte

### *Reprise du congélateur et des prises pour le kiosque*

### *Repas des voisins de St Hilaire et de la Grènerie*

### *Recrutement de la secrétaire*

22 candidatures. 1 personne retenue. Prise de poste le 27 novembre

*Voyage des anciens élèves de la Grimaudie*

*Club des Curieux*

*Recensement élagage à faire*

*Mise à jour de la base d'adressage locale et nationale*

*Saison touristique*

*Présentation par la SPL du plan d'actions pour 2023*

*AG des maires ruraux à St Sornin Leulac :*

Village d'avenir. 71 adhérents. VTA

*Voiture dans le lac*

Refus du chef de salle d'engager les plongeurs

*Mise en place de la facturation forfaitaire*

Quelques parents mécontents

*Conseil communautaire et bureau communautaire*

*Réunions organisées par les sénateurs à Nexon*

*Accueil du secrétaire du foot suite à leur courrier*

*Concert à st Hilaire par Patrimoine et Culture*

*Emission Escapade de France Bleu Limousin*

*Vente automatisée*

Tous les casiers ont trouvé preneur. Nous attendons toujours l'arrêté de la région et la convention de l'ANCT pour les 19 999€. La commande sera passée dès que les documents seront arrivés

*Subvention DETR*

Pour le remplacement des menuiseries : financement à hauteur de 35%

*Salon des collectivités à l'espace des 3 provinces*

*Prise de commandement du nouveau patron de la COB*

*Accueil du SABV pour les risques d'inondations sur le bassin la Vienne*

*Vide greniers LAC Plaisance : 64 exposants*

*Venue de M MONRIBOT*

Pour revoir les dossiers de la salle polyvalente et de la buvette. Dossiers arrivés depuis

*Campagne de capture des chats pour enrayer la prolifération*

*Expertise SOFREL pour le système de surveillance du château d'eau*

*Coupure d'électricité de début de saison : quand tout sera terminé, dégâts limités à 300€*

*Travail des écoliers sur le fonctionnement du conseil municipal et de la commune*

*Accueil du président du district de football : suite à la coupure de l'eau chaude dans les vestiaires, M Thimotee JOHNSON : club absolument pas structuré*

*Rendu du diagnostic eau potable par le cabinet LARBRE : nous avons 2 jours de stockage. Certains points ont beaucoup trop de pression (Moulin de Puyrassou). 4 kms de réseau à refaire concernant les CVM alors que je pensais qu'il y en avait 23... revoir les DUP sur les captages. Entre 2 300 000€ HT et 2 574 000€ HT de travaux à faire sur 25 ans. Clôturer autour des châteaux d'eau*

*Redevance du SPANC sur les contrôles d'assainissement individuel*

*Conférence sur la résistance dans le sud-ouest du département*

*Atelier territorial de la préfecture sur les demandes de subvention pour la DETR, délai de dépôt avancé à fin décembre alors que fin février d'habitude*

*Changement de photocopieur à l'école*

*Accueil du président de la Communauté de Communes*

*Accueil de la nouvelle « Conseillère aux décideurs locaux » ex DGS de Bosmie l'Aiguille*

Vu Aurélien MASCARENAS pour devis buvette et salle polyvalente afin de présenter les dossiers de demande de subvention en décembre pour la DETR. Nos dossiers n'ont pas été pris en compte par manque de devis

Remis dossier à M GOURGOUSSE

Pas de demandes déposées au département au 30 septembre par manque de devis pour étayer les demandes

*Vide jardin*

Fin de séance 21h25

Le Maire,



Sylvie VALLADE

La secrétaire de séance,



Marie-José HEGARAT